

LE C.C.A.S DE NOTRE-DAME DE BONDEVILLE VOUS PROPOSE

# CHECK'LOISIRS

TU VEUX FAIRE DU SPORT, UNE ACTIVITÉ CULTURELLE OU DE LOISIR  
DANS UNE ASSOCIATION BONDEVILLAISE ?

TU AS ENTRE 3 ET 16 ANS ?

TU HABITES NOTRE-DAME DE BONDEVILLE ?



JUSQU'À **150€** / AIDE  
(SELON CONDITIONS) PAR ENFANT

**100€**

POUR LA LICENCE, L'INSCRIPTION OU L'ADHÉSION

**50€**

POUR L'ÉQUIPEMENT, LA LOCATION  
OU L'ACHAT DE MATÉRIEL

**2023/2024**

INSCRIPTIONS DU 11 AU 22 SEPTEMBRE 2023

20 PLACES DISPONIBLES (INSCRIPTIONS PAR ORDRE D'ARRIVÉES)

DOCS À FOURNIR :

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS
- ATTESTATION CAF DU MOIS EN COURS
- DEVIS LICENCE, INSCRIPTION OU ADHÉSION
- DEVIS ÉQUIPEMENT, LOCATION OU ACHAT MATÉRIEL
- PHOTO D'IDENTITÉ DE L'ENFANT BÉNÉFICIAIRE
- RIB DES CRÉANCIERS

📍 CCAS - 97 ROUTE DE DIEPPE - 76960 NOTRE-DAME DE BONDEVILLE

☎ 02 35 76 40 40 ✉ ACCUEIL.CCAS@VILLE-ND-BONDEVILLE.FR

## LE CHECK'LOISIRS C'EST QUOI ?

LE C.C.A.S. SOUHAITE ENCOURAGER LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES DES ASSOCIATIONS BONDEVILLAISES POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE ET APPORTE UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FAMILLES. LE CHECK'LOISIRS EST UNE AIDE FACULTATIVE DU C.C.A.S. VISANT À FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS À UN MAXIMUM DE JEUNES ET NOTAMMENT AUX PLUS EN DIFFICULTÉS. CE DISPOSITIF S'ADRESSE AUX ENFANTS DE 3 À 16 ANS. CETTE PARTICIPATION EST SOUMISE À DES CONDITIONS DE RESSOURCES. POUR EN BÉNÉFICIER, LES PARENTS DOIVENT PRÉSENTER AU C.C.A.S. UNE ATTESTATION C.A.F. PRÉCISANT QUE LE QUOTIENT FAMILIAL DOIT ÊTRE INFÉRIEUR À 700.00 €.

### EN RÉSUMÉ :

- ✓ AIDE JUSQU'À 150€ (SELON CONDITIONS) PAR ENFANT
- ✓ POUR LES ENFANTS BONDEVILLAIS DE 3 À 16 ANS (15 ANS RÉVOLUS)
- ✓ 20 PLACES DISPONIBLES (INSCRIPTIONS PAR ORDRE D'ARRIVÉES)
- ✓ SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES (QUOTIENT FAMILIAL < 700€)
- ✓ ENGAGEMENT À ADOPTER UN BON COMPORTEMENT À L'ÉCOLE



### INSCRIPTIONS AU CCAS SUR RENDEZ-VOUS :

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 09H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 16H00.

LES RENDEZ-VOUS POURRONT ÊTRE PRIS  
AUPRÈS DU CCAS PAR TÉLÉPHONE À COMPTER  
DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023.

RETRAIT DES DOSSIERS POSSIBLE VIA LE SITE  
DE LA VILLE OU EN CONTACTANT LE CCAS.

### DOCS À FOURNIR :

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS
- ATTESTATION CAF DU MOIS EN COURS
- DEVIS LICENCE, INSCRIPTION OU ADHÉSION
- DEVIS ÉQUIPEMENT, LOCATION OU ACHAT MATÉRIEL
- PHOTO D'IDENTITÉ DE L'ENFANT BÉNÉFICIAIRE
- RIB DES CRÉANCIERS